

# Malmené à Namur, le CDH fait bloc

WALLONIE L'affaire de l'Office des déchets vire à l'offensive contre le parti de Di Antonio

► A chaque jour, ses révélations plus ou moins fondées.  
► Carlo Di Antonio et le CDH ne parlent pas de cabale, mais le ras-le-bol est palpable.

**V**ivement mardi ! Une commission de l'environnement est convoquée toutes affaires cessantes au parlement wallon. Elle sera consacrée aux auditions des membres de l'administration susceptibles d'éclairer la lanterne des élus sur la fraude à l'Office des déchets et sur les dysfonctionnements dont elle témoigne : procédures aléatoires, contrôle déficient et même rivalités intestines, selon les articles publiés en rafale par nos confrères de *L'Avenir*.

Le grand déballage est annoncé. En début et en fin des débats, Carlo Di Antonio (CDH) aura l'occasion de proposer sa vision du dossier. On pourrait dire : de présenter sa défense. Le fait divers s'est transformé en offensive politique contre le ministre de l'Environnement.

Le bourgmestre de Dour est-il à l'abri des critiques ? Comme l'a fait remarquer le MR, il n'est pas le ministre de tutelle de l'Office, mais son supérieur hiérarchique en raison du statut hybride de cette entreprise régionale. Il est donc concerné par les malversa-

tions de René Tonneaux et les révélations sur des errements au sein de cet organisme.

« *Ne pas intervenir quand il faudrait et intervenir quand il ne faudrait pas : voilà l'attitude du ministre Di Antonio face à l'OWD. Et il arrive encore à se plaindre que sa responsabilité soit mise en cause par certains articles de presse ? C'est le monde à l'envers* », commente le député du PTB Frédéric Gillot qui réclame à son tour la mise en place d'une commission spéciale.

Force est de constater (aucune revue de presse ne nous démentira) que Carlo Di Antonio fait l'objet d'une campagne très agressive depuis une semaine. En front de bandière, *L'Avenir* qui a remis au goût du jour d'anciens litiges liés à la gestion des déchets. Le ministre mais aussi son cabinet et son administration sont accusés d'avoir maltraité plusieurs dossiers ou produit des décisions contradictoires, quand on ne les accuse pas carrément d'avoir voulu « *étouffer une boulette de l'Office des déchets* ».

« *Dans l'opinion, dix fausses affaires finissent par en créer une* »

LE CDH

C'est la galaxie CDH qui en prend pour son grade : Brieuc Quévy, actuel patron de la DGO3 (direction générale de l'environnement) et ancien chef de cabinet adjoint de Di Antonio,

Vincent Peremans, chef de cabinet du même jusqu'en début d'année et désormais à la tête des TEC, mais aussi Claude Delbeuck, ancien numéro un (secrétaire général) de l'administration wallonne, à la retraite mais expert à temps partiel au cabinet de qui vous devinez...

Vendredi, c'est le très ancien dossier de la dépollution d'une station-service de Fosses-la-Ville qui a refait surface. Elle est exemplaire des manquements dramatiques à l'Office des déchets. Résumons... En 2003, l'Office fait savoir à BNG, propriétaire des lieux, qu'elle doit assainir le sol. Puis l'administration... oublie le dossier qui réap-

paraît en 2008. Entre-temps, l'entreprise a changé de mains, BNG s'est volatilisée et c'est sur la tête de Janique Carmanne, nouvelle propriétaire des lieux, que tombe la douloureuse : un million et demi au bas mot...

Le ministre de l'époque, Benoît Lutgen (CDH, décidément), reconnaît une faute dans la gestion du dossier par l'administration. Mais rien n'y fait : l'Office des déchets et la patronne de la station-service engagent un interminable combat en justice. Une audience est encore prévue devant la cour d'appel de Mons, le 26 mars prochain.

Janique Carmanne est victime des errements initiaux de l'Office. Elle se bat en sollicitant tous les intervenants politiques, en

entamant des grèves de la faim et en menant bataille devant les tribunaux. Et voilà qu'on accuse Carlo Di Antonio et Vincent Peremans, son ancien bras droit, d'avoir manigancé pour dégager un accord confidentiel qui mettrait fin au scandale.

Un mail évoque en effet la tenue d'une réunion entre avocats. Janique Carmanne n'y a pas été conviée pour la sérénité des échanges. Pour le reste, le CDH fait bloc autour de ses mandataires : « *Dans de nombreux dossiers, des avocats entrent en contact pour tenter de trouver des solutions. Surtout quand un cas se prolonge sur tant d'années. Un arrangement était peut-être possible entre les parties. C'était une prise de contact, dans un esprit d'apaisement.* » Cette réunion n'a débouché sur rien : ni accord, ni versement d'argent, évidemment. Bref : R.A.S.

Mais pour le CDH, cette histoire n'arrange rien : « *Dans l'opinion, dix fausses affaires finissent par en créer une* », y déplore-t-on. A Namur (Maxime Prévot) et dans le Luxembourg (Benoît Lutgen), *L'Avenir* est très lu. Ce n'est pas encore la pa-

nique, mais l'agacement est perceptible dans les rangs humanistes. Les élections approchent, les sondages sont mauvais et cette crise s'ajoute aux incertitudes judiciaires autour de Joëlle Milquet. Le printemps orange s'annonce maussade. ■

ERIC DEFFET

## DOSSIER SUIVANT

### Les retards du Centre de recherches agronomiques

Au suivant ? Jeudi au parlement, le cas du Centre de recherches agronomiques de Wallonie (CRA-W) remontera à la surface. La Cour des comptes soulève de nombreux problèmes : faiblesse dans l'application de la réglementation sur les marchés publics,

retards systématiques dans la remise des comptes. Il y a un an, René Collin (CDH), ministre de l'Agriculture, faisait aussi état de plaintes liées à l'exploitation de résultats de recherches menées à Gembloux.

Les retards dans la remise des comptes

devraient être rattrapés pour la fin de la législature. Le CRA-W est passé du fédéral à la Région en 2002. Les moyens n'ont pas suivi. Les comptes de 2007 à 2009 sont

désormais bouclés. Un contrôleur de gestion, quatre agents chargés de la comptabilité et un responsable de service vont renforcer l'équipe pour venir à bout du solde pour 2019. Chez le ministre de l'Agriculture, on insiste : « *La situation est difficile, mais nous ne sommes pas dans une situation où les fonctions d'ordonnateur, de comptable et d'agent payeur se confondent.* »

E.D.

# Crucke « Ministres, cabinets et hauts fonctionnaires se protègent mutuellement »

ENTRETIEN

**L**e député MR Jean-Luc Crucke réclame une opération « mains propres » au sein de l'administration régionale. Entretien sans langue de bois.

**Le dossier de l'Office des déchets va de rebondissement en rebondissement. Quel est votre constat à ce stade ?**

*Il est temps de mettre en œuvre une vaste opération « mains propres » au sein de l'administration. Avec le soutien du PS, le CDH propose un rapport annuel sur les opérations budgétaires et comptables. Ils n'ont vraiment rien compris ! La majorité revient avec des vieilles recettes et espère que l'orage va passer. Ces gens ne mesurent pas la gravité de la situation et l'ampleur des mesures à prendre.*

**Gravité jusqu'à quel point ?**

*La Wallonie est dirigée par un magma où ministres, cabinets et hauts fonctionnaires se protègent mutuellement. La collusion est la règle à ce niveau. J'ai beaucoup de respect pour les fonctionnaires régionaux. Mais les plus impliqués*

*d'entre eux doivent sombrer dans une profonde démotivation : c'est terrible de constater qu'une hiérarchie n'est plus au service de l'intérêt général, mais d'un ministre ou d'un parti. L'actualité récente apporte une nouvelle preuve : il suffit d'être l'ami de Benoît Lutgen pour être nommé à la tête de la Sofico, l'organisme en charge du financement des infrastructures.*

**De jour en jour, le ministre CDH Carlo Di Antonio est mis sur la sellette. Sa responsabilité est-elle engagée dans les problèmes mis en lumière ces temps-ci ?**

*Pour l'Office des déchets, je l'accuse de laxisme men-*

*tal ! Proposer d'effacer cet organisme de la carte wallonne, cela ne règle rien. Laver le linge sale de la Wallonie en petit comité, cela ne suffit plus ! L'expression « task force » doit être rayée de notre vocabulaire. Il faut tout déballer, tout mettre à plat. Les langues doivent se délier. Au parlement, j'ai noté que le député PS Vincent Sampaoli a osé faire état de liens privilégiés entre l'administration et le secteur privé en matière de déchets. Il pouvait aller plus loin ! Il faut aller plus loin, sinon tout va finir par péter...*

**Comment ça, « péter » ?**

*Le cœur du dispositif régional ne maîtrise plus les excroissances qu'il a créées. Le bateau n'est plus sous contrôle. Et je crois que beaucoup de gens dans les services veulent s'exprimer. Il faut lever l'omerta qui pèse sur l'administration. Il faut garantir aux agents qui veulent parler qu'ils ne seront pas sanctionnés.*

**Le parlement de Wallonie peut-il être à la hauteur pour faire face à une telle entreprise ?**

*A condition d'évoluer. Je comprends Philippe Courard, le président du parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, qui ne veut pas diriger une assemblée croupion. Mais enfin, il faut aller dans le sens de l'histoire ! Un parlement moderne, comme celui de la Wallonie, doit pouvoir se réunir chaque semaine, pas une semaine sur deux. Les enjeux deviennent trop importants. Je n'attaque personne en disant cela. Mais avec les débats qui nous attendent, il est grand temps de dire les choses et de revoir l'organisation des travaux entre nos assemblées. ■*

Propos recueillis par  
E.D.